Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

Après le voyage de Londres

LES DÉCORATIONS

Paris, 28 juin.

A la suite du voyage de M. Poincaré à Londres, les décorations suivantes ont été décernées, dans l'ordre de la Légion d'honneur :

MM. Joseph Coudurier, président de l'Association des journalistes étrangers à Londres ; Lebègue, président de la Société Française de bienfaisance de Londres ; Phalempin, directeur de l'Agence du Crédit industriel et Commercial à Londres.

A CALAIS

Paris, 28 juin.

M. Poincaré a fait remettre les distinctions honorifiques suivantes aux officiers et à l'équipage du Pas-de-Calais :

Ont été nommés officiers du Nicham Iftikar, MM. Louis Salomon, capitaine ; Paul Le Garrec, capitaine en second ; Charles Milant, chef mécanicien.

Chevaliers de 1re classe : MM. Jean Vernald, premier mécanicien ; Odet, second mécanicien ; Favrot, troisième mécanicien.

Chevaliers de deuxième classe : MM. Lefebvre, maître d'équipage ; Queré, chef électricien.

Chevalier de troisième classe : M. Chaloyard, économe.

Avant son départ, M. Poincaré a remis une somme de 1.500 francs pour les pauvres de Calais. M. Klotz, une somme de 500 francs pour la caisse des Ecoles.

M. Paul Morel à Grenoble

M. Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a quitté Paris ce soir, pour se rendre à Grenoble où il doit présider demain, le congrès annuel de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France.

LA LOI DE 3 ANS

L'INCORPORATION A VINGT ANS

On connaît l'amendement par lequel MM. Joseph Reinach et Lannes de Montebello proposent de fixer à vingt ans l'incorporation de la classe et d'assurer, par une série de dispositions, l'ajournement ou le « congé sanitaire » des recrues dont l'aptitude physique ne serait pas incontestée.

L'amendement de MM. Reinach et de Montebello sera appuyé par le gouvernement devant la commission de l'armée et devant la Chambre.

DANS L'ARMÉE

Paris, 28 juin.

MM. Bernard, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée, est nommé chef d'état-major de ce corps d'armée ; De Lardemelle, lieutenant-colonel breveté au 101e d'infanterie, est mis en activité hors cadre, service d'état-major et nommé sous-chef d'état-major du 1er corps.

Est inscrit d'office au tableau de concours, pour officier de la Légion d'honneur, M. Taffin, colonel du 1er régiment d'infanterie.

Un incident à la retraite

Paris, 28 juin.

Au moment où la retraite de la rive droite quittait la caserne de Reuilly, la société « Les Amis des retraites » voulut, comme précédemment, arborer son drapeau.

L'officier de paix intervint et fit savoir qu'il ne tolérait aucune manifestation et il invita le porte-drapeau à remettre son insigne dans sa gaine.

Les membres de la société obtempérèrent à l'injonction et firent savoir qu'ils manifesteraient demain, contre cette mesure, qui leur paraissait injuste.

La retraite s'est terminée sans incident.

La terre tremble

En Algérie

Constantine, 28 juin.

Une violente secousse de tremblement de terre, s'est produite la nuit dernière à Aïn Smara, provoquant une vive panique parmi la population.

En Italie

Naples, 28 juin.

Un tremblement de terre d'une certaine violence a été ressenti ce matin à dix heures à Catazaro, Cosenza, Messine, lequel a provoqué des dégâts matériels importants mais il n'y a pas de victimes.

La grève des chauffeurs et cochers de Paris

QUELQUES INCIDENTS

Paris, 28 juin.

A la sortie du meeting tenu cette après-midi à la Bourse du Travail, par les cochers et chauffeurs grévistes, ces derniers ont injurié plusieurs chauffeurs non grévistes qui passaient avec leur voiture.

Une bagarre éclata.

Trois militaires se trouvaient dans l'une des voitures assaillies, dont un gradé qui dégaina et fut malmené par les manifestants.

Huit arrestations ont été opérées.

Paris, 28 juin.

Cette après-midi, à trois heures, à l'angle du boulevard Rochechouart et de la rue des Martyrs, 5 chauffeurs grévistes ont frappé violemment un chauffeur non gréviste, qui conduisait un voyageur.

A cinq heures, un chauffeur non gréviste a été frappé par des grévistes dans la rue Rebeval.

L'arrivée des gardiens de la paix a mis ses agresseurs en fuite.

Ce soir à 7 heures, un groupe de chauffeurs grévistes parti de la place de la République s'est dirigé vers la Bastille en manifestant contre tous les chauffeurs qui passaient.

Ils ont assailli un chauffeur non gréviste et l'ont malmené et ont brisé les glaces de sa voiture.

Un des manifestants a été arrêté.

Place de Rennes, des agents ont procédé à l'arrestation d'un chauffeur qui avait cassé son compteur et demandait aux clients des prix exorbitants.

M. Hennion, préfet de police, a donné l'ordre de remettre en liberté les cochers et chauffeurs arrêtés pour faits de grève, à condition toutefois, que ces faits ne soient pas des délits importants.

LA SURVEILLANCE

Paris, 28 juin.

M. Hennion, préfet de police, vient de décider que chaque arrondissement de Paris serait doté d'une brigade nouvelle, spécialement chargée de la surveillance des voitures.

Cette brigade sera dirigée par M. Guillaume, commissaire divisionnaire.

Les Conflits d'Orient

Un incident roumano-bulgare

Sofia, 28 juin.

Pendant qu'un bateau autrichien, à bord duquel se trouvaient 40 soldats bulgares, faisait escale à Jevigevo (Roumanie), deux soldats d'origine turque essayèrent de s'évader.

Un caporal bulgare se mit à leur poursuite, mais il fut arrêté par des soldats roumains.

Les Bulgares se livrèrent alors à une bruyante manifestation déclarant au capitaine qu'ils ne laisseraient pas repartir le bateau si le caporal n'était pas relâché.

Les autorités locales, une compagnie de soldats et le consul autrichien furent mandés en toute hâte. Finalement, sur l'intervention du consul, le caporal fut relâché.

Un dirigeable en panne

Versailles, 28 juin.

Par suite d'une panne de moteur, le dirigeable « Le Temps », qui avait pris les airs en même temps que le « Commandant Coutelle », a dû atterrir.

En touchant terre, il a subi une très légère avarie.

Un ballon allemand en Suisse

Berne, 28 juin.

Un ballon sphérique, dans la nacelle duquel se trouvaient deux officiers allemands en uniforme, venant de Metz, s'est accroché dans un bois de sapins au-dessus de Neuville, et a dû, par ce fait, atterrir.

Les deux officiers, accompagnés d'un gendarme, se sont rendus chez le maire, puis ils sont repartis par le train.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Congrès annuel de la Fédération Républicaine Radicale et Radicale-Socialiste. — C'est aujourd'hui dimanche 29 juin, à 2 heures et demie, que s'ouvrira, salle de l'Hôtel de Ville de Lannoy, le 3e congrès des organisations républicaines de ce canton.

NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

UNE LETTRE de M. Ch. de Lauwereyns au « Réveil du Nord »

Le « Réveil du Nord » publiait vendredi, sous ce titre, « A propos du procès du « Travailleur », un article non signé dans lequel il s'attaquait à notre ami M. Charles de Lauwereyns.

Usant de son droit de réponse, M. de Lauwereyns adressait, le même jour, la lettre que voici au « Réveil du Nord », qui ne l'a pas publiée dans son numéro de samedi :

« Lille, le 27 juin 1913.

« Monsieur le Directeur du « Réveil du Nord », Lille,

« Vous instituez, à mon sujet, un débat théorique sur le droit que peut avoir un journaliste de recourir à la justice.

« Je ne sache pas que l'on abdique, pour être journaliste, un droit aussi essentiel.

« Mais vous avez mal posé les données du problème. Vous parlez de ce fait que j'aurais accepté de polémiquer avec le rédacteur du « Travailleur », avant de l'assigner. Cela n'est pas.

« Dès ses premières attaques, j'ai constaté — sans peine — qu'elles n'avaient rien de commun avec une polémique de presse. Je me suis donc bien gardé de répondre ou même de laisser répondre.

« Car il y a trois catégories d'attaques : celles que l'on dédaigne, celles auxquelles on répond, et celles que l'on poursuit. Quand des agresseurs couvrent du masque de la presse des violences incompatibles avec la dignité du journalisme, ce n'est point déprécier les mœurs du journalisme, c'est les défendre contre une dégradation, que de démasquer l'agression et de la faire réprimer. Le silence serait un encouragement ; la réponse une naïveté d'enfant qui prend le change.

« Vous partez de cet autre fait, qu'attaqué comme journaliste, j'aurais eu pour répondre les colonnes de « mon » journal. Vous vous trompez.

« Ce n'est pas le journaliste que l'on a traîné sur la claie ; ce ne sont pas mes opinions que l'on a discutées ; c'est dans ma vie privée et dans ma profession que l'on m'a diffamé. Et de ce que j'ai le bonheur de joindre en ma personne ces deux nobles titres de journaliste et d'avocat, il ne résulte pas que le premier seul soit armé, et que l'autre soit livré, pieds et poings liés, à tous les coups.

« Vous connaissez des journalistes honorables qui cumulent avec ce titre celui d'industriel ou de commerçant. Admettriez-vous qu'ils fussent injuriés et diffamés à raison de leur commerce, de leur industrie, de leur rôle dans les affaires auxquelles ils sont mêlés, et qu'ils fussent cantonnés pour répondre dans le cadre de « leur » journal ?

« Allons donc !

« Vous n'admettriez même pas qu'ils aient recours à « leur » journal pour exécuter de tels diffamateurs.

« J'estime trop, pour ma part, les lecteurs du « Progrès du Nord » pour laisser encombrer ses colonnes de controverses sur un sujet, — ma personne privée, — qui ne les intéresse certainement pas.

« Vous croyez que les journalistes « dignes de ce nom » se sont émus de mes poursuites ? Vous vous trompez encore. Interrogez-les donc : ils se sont émus des attaques, car ils ont bien senti que c'était un déshonneur pour la presse que d'y lire certaines diatribes, d'y trouver certaines expressions, certaines images, que le respect de soi-même suffirait à en bannir.

« Et nombreux sont ceux qui m'ont dit, spontanément, que c'était faire une œuvre saine, utile et nécessaire, que de porter le fer sur une lèpre qui aurait vite fait du journalisme un objet d'aversion.

« Pour tout dire d'un mot : ce n'est pas du journalisme ce que j'ai poursuivi. C'est du délit, et sans excuse. Le Tribunal vous l'a dit. Vous ne le croyez pas. Vous désirez que la Cour vous le redise. Je n'y vois pas d'inconvénient.

« Quant aux rentes que, journaliste, j'aurais l'intention de me faire avec les fonds d'un « confrère », — auquel, vous l'entendez bien, je ne puis accorder ce nom, — soyez sans crainte : elles ne pèseront pas sur ma conscience ; mes amis savent, et vous saurez en temps utile, quelle attribution j'en ai faite, du premier au dernier centime.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments très distingués.

« *Ch. de LAUWEREYNS* ».

Une visite au Canal du Nord

Samedi, les membres de la Chambre de Commerce de Douai et de la Chambre des Houillères du Nord ont visité, en autos, sous la conduite de M. Ninoq, ingénieur en chef, et Camboulives, ingénieur, les travaux du Canal du Nord dans la première section comprise entre Arleux et Péronne, et s'en sont montrés très satisfaits.

Partis de Douai de très bon matin, les excursionnistes ont gagné Arleux, où le canal du Nord s'amorce sur celui de la Sensée, et ont visité les sept écluses jumelles, semblables à celles de Dorignies, de Courchelettes et de Goeulzin, qui serviront à faire monter les bateaux jusqu'à Ruyaulcourt, dans le Pas-de-Calais, où se trouve établi le bief de partage des eaux des vallées de la Sensée et de la Somme, qui sera alimenté au moyen d'une usine électrique à installer à Hermies, au moyen d'eaux puisées par moitié dans les deux bassins de la Sensée et de la Somme.

Ils ont constaté l'état d'avancement des travaux du canal, dont la mise à largeur n'est pas encore complète sur tous les points, et la belle tranchée d'Havrincourt, percée dans la craie et dont les revêtements de briques couvrent les talus, puis ils y ont déjeuné à Ruyaulcourt.

L'après-midi a été consacré à la visite du souterrain de près de 5 kilomètres de longueur, voisin du bief de partage, et à l'examen des quatre écluses du versant du côté de Péronne, ville dans laquelle la visite a pris fin.

Il est probable qu'en raison de l'état d'avancement des travaux, la Chambre de Commerce de Douai va faire prochainement un important versement de fonds pour permettre leur rapide continuation.

L'assassinat de la rentière DE SIN-LE-NOBLE

Petit à l'instruction. Il accuse formellement Vandroth

Samedi, M. Carleus, juge d'instruction, a consacré toute sa matinée à interroger Marcel Petit, l'un des deux jeunes gens accusés de l'assassinat de Mlle Aloïs Allès, la vieille rentière de Sin-le-Noble.

Cette opération a eu lieu dans le cabinet du magistrat, au Palais de Justice, en présence de Me Delangre, avocat de l'inculpé.

Petit avait été extrait de la prison cellulaire un peu avant neuf heures du matin, par les gendarmes Lejeune et Salvet, et amené à pied au Palais de Justice, excitant quelque curiosité sur son chemin, car en cours de route il avait été reconnu par plusieurs ouvriers.

Petit a conservé toute la désinvolture dont il a fait montre dès son arrestation, et ne s'émeut guère beaucoup de ce qu'on lui reproche.

Dans le long interrogatoire qu'il a subi il a confirmé tout ce qu'il avait précédemment déclaré, précisant nettement certains points demeurés obscurs, mais sur lesquels s'est portée depuis l'attention du magistrat instructeur qui a étudié son dossier avec un soin scrupuleux pendant des journées entières, et qui l'étudie encore tous les jours.

Petit n'a pas été tendre pour Vandroth et, confirmant ses précédentes déclarations, il l'accuse formellement d'avoir commis seul l'assassinat, et il prétend n'en avoir, lui, connu les détails que plus tard, par Vandroth lui-même, que quand, à Paris, il apprit le crime par les journaux.

Sur ce point Petit donne des précisions qui concordent absolument avec les constatations faites par le médecin légiste et qui tendent à établir que Mlle Allès a été victime d'un seul agresseur, car on n'a trouvé sur son corps, lors de l'autopsie, d'autres traces de violences que celles qui ont déterminé la mort, dues aux coups portés par un gaucher, et on sait que des deux accusés, seul Vandroth est gaucher.

— Or, dit Petit, si j'avais été dans la maison du crime avec Vandroth, je l'aurais aidé, j'aurais tenu la victime et on aurait relevé la trace de mes violences, mais je ne l'ai pas fait, car je n'y étais pas.

Mercredi prochain, 2 juillet, à 9 heures et demie du matin, Vandroth et Petit seront confrontés dans le cabinet du juge d'instruction ; l'après-midi l'opération continuera et les deux accusés seront vraisemblablement conduits à Sin-le-Noble, sur le lieu du crime.

Un charretier disparaît en emportant 1,000 fr.

A BOULOGNE

Un armateur de Boulogne, M. Armand Coppin, avait remis 1000 francs à un de ses charretiers, Auguste Leblond, 37, rue de Béthune, qu'il avait chargé de remettre cette somme à MM. Hautin et Cousin, entrepreneurs de déchargement de navires, pour l'acquittement de droits de douane.

Le charretier ne remit aux entrepreneurs qu'une somme de 500 francs, puis prétextant qu'il n'avait pas assez d'argent, fit demander à son patron une nouvelle somme de 500 francs. Le patron s'exécuta. Le charretier empocha ces 500 fr., garda les 500 autres qui restaient de la première somme et disparut.

On le recherche.

Fin de la grève aux Mines de Liévin

Les ouvriers des fosses 2 et 5 qui s'étaient mis en grève mercredi dernier, ont tenu une réunion vendredi soir au cours de laquelle furent rapportées les réponses de M. Simon, directeur général, réponses que nous avons publiées dans notre précédent numéro.

L'ordre du jour suivant fut voté :

« Les ouvriers mineurs des puits numéros 2 et 5 de Liévin, réunis ce jour 27 juin, salle Beugnet, en vue de prendre connaissance des résultats de la seconde entrevue de la délégation ouvrière avec le directeur des mines ;

« Considérant que cette délégation a été à la hauteur de sa tâche ;

« Attendu qu'elle a rempli sa mission jusqu'au bout et que, d'autre part, elle a maintenu les résultats acquis dans l'entrevue précédente ;

« Considérant que prolonger le conflit outre mesure serait plutôt nuisible à la corporation ;

« S'engagent, après avoir entendu les explications si nettes du camarade Deschamps et des différents membres de la délégation, à répondre présent à l'appel de leurs délégués si toutefois la compagnie se permettait le moindre congédiement ».

Samedi matin le travail était complet.

Conservatoire de Paris

MM. Edmond Desplanques et Oscar Dhondt maintiennent la tradition des succès que remportent annuellement au Conservatoire de Paris, les anciens élèves des différents cours de la succursale de Lille.

M. Desplanques vient d'obtenir à Paris le premier prix de trombone et le second prix a été attribué à M. Dhondt.

Ces succès répétés de nos jeunes artistes font honneur au corps enseignant du Conservatoire de Lille.

— La classe de violoncelle de M. Dienne vient d'avoir trois élèves récompensés au concours des classes supérieures de violoncelle du Conservatoire de Paris. MM. Miquelle et Stien qui avaient obtenu un accessit l'année passée ont obtenu un second prix et M. Caveye a obtenu un second accessit. C'est un nouveau succès à ajouter aux autres.

SUCRE ABEILLE le plus sucré

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Hecquignies. — Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de Mme Adolphe Joly, décédée à Hecquignies. Elle était la mère de M. Cyrille Joly, ancien pharmacien à Lille, et de notre ami Henri Joly-Crosse, représentant des Forges d'Aubrives-Villerupt.

Nous les prions d'agréer en cette douloureuse circonstance l'expression sincère de nos condoléances attristées.

14 Juillet 1913 — 14 Juillet 1913
FÊTE NATIONALE
POUR VOS AFFICHES
et autres imprimés
ADRESSEZ-VOUS A
l'Imprimerie Commerciale
DU
PROGRÈS DU NORD
27, Rue de Béthune, 27
LILLE
Travail soigné - Livraison rapide

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue de Lombard, de 10 heures à 5 heures.

Musée industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 5 heures.

Cours municipal d'arboriculture. — A 9 heures du matin, au jardin-école, cours par M. Bédene, jardinier chef de la ville.

Meeting d'horticulture. — De 11 heures à 1 heure, à la Bourse de Lille.

Fêtes populaires à Fives. — A 3 heures, défilé des camelots. A 5 heures, place du Calvaire, concert par l'Harmonie du Calvaire. Concours de ballons. A 6 heures, rue du Calvaire, carrousel à vélo. Jeux populaires gratuits dans les rues avoisinant l'église. A 8 heures et demie, bal de nuit et illuminations. A 10 heures, rue Darwin, illuminations.

Société de secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France. — A 5 heures, rue de l'Hôpital-Militaire, assemblée générale.

Association des Comptables et Employés. — A 1 heure, banquet à l'hôtel Maréchal, rue Solférino. A 5 heures et demie, assemblée générale au siège, 116, rue de l'Hôpital-Militaire. A 8 heures et demie, grand concert à l'Hippodrome.

Amicale Paul-Bert. — A 4 heures, école Paul-Bert, rue du Long-Pot, fête de bienfaisance organisée par l'Amicale.

Concert militaire. — De 1 à 5 heures, place Catinat, concert par la fanfare du 16e chasseurs.

Concert populaire. — De 4 à 6 heures, kiosque de l'Esplanade, concert par la musique des Canonniers Sédentaires.

Kursaal. — A 3 heures et à 8 heures et demie, Tournée Parisienne.

Omnia-Pathé. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

Grand café Belle-Vue. — Orchestre symphonique.

Café de la Paix. — Orchestre symphonique.

Jeu de tennis. — A 9 heures, matches sur les courts du L. L. T. C., avenue Lasseur, à Lambersart.

Bouchon. — A 2 heures, concours, 49, rue des Guinguettes, organisé par l'Amicale Dupleix.

Jeu de balle. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, entre Lens et Lille.

Pelota Moulinoise. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, Lille (Blondeau), contre Lille (Carlier).

Course cycliste Lille-Calais. — Départ à midi, de l'Elysée-Courtois, boulevard de la Liberté.

Pour l'élargissement du Boulevard Carnot

Le projet d'élargissement du boulevard Carnot, à la hauteur des remparts, — admis en principe depuis l'an dernier par le Conseil municipal — est toujours à l'étude. Il paraît qu'on ne saurait le mener à bien sans l'assentiment de certaines grandes administrations publiques.

Or, pendant que ce projet sommeille, un autre projet s'ébauche qui a d'autant plus de chances d'aboutir que c'est une société privée qui va en poursuivre la réalisation.

Il s'agit tout simplement de transformer le quartier du Lycée de garçons en élargissant le boulevard à la hauteur de la rue des Fleurs.

L'entreprise paraît à premier examen malaisée. Elle suppose la démolition d'un certain nombre d'immeubles sis rue des Arts et boulevard Carnot, puis entre la rue des Arts et la rue des Jardins. Une importante société parisienne aurait, par l'intermédiaire d'une personnalité de Lille, proposé d'acheter quelques-uns de ces immeubles.

La ville serait d'autre part disposée à acheter ou exproprier les autres immeubles.

La société qui vient d'intervenir se réservera d'utiliser pour ses besoins la majeure partie du terrain devenu libre.

Le total des dépenses prévues pour l'achat des terrains, la démolition des immeubles et la construction d'une maison commune s'élèverait à la somme de huit millions en moyenne.

Nous ignorons si ce projet sera suivi de réalisation. Ce qui importe, c'est qu'on trouve dans le plus bref délai le moyen de modifier l'entrée du boulevard sans que les contribuables aient à supporter un surcroît de charges. A Messieurs les administrateurs de l'Hôtel de Ville d'aviser.

Boutons, Démangeaisons
Clous, Glandes, Acné, Herpès, ulcères, Plaies variqueuses, etc., sont guéris par la Vermillonne, dépuratif végétal préparé par Mlles Assoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 0 fr. 75, par poste 1 fr. Toutes les plantes qui guérissent, produits de régimes, eaux minérales, etc. Téléphone 26.35 — 9

NON LIEU

M. Gobert, juge d'instruction, vient de rendre, à la suite d'un désistement de plainte, un non lieu en faveur d'Oswald Liénard, et de Gustave Delegorge, négociants à Maubeuge, inculpés d'escroquerie à propos d'une affaire d'adjudication militaire.

DEMANDES ET RENOUVELLEMENTS DE BOURSES

Le Maire de Lille informe ses concitoyens que les demandes de bourses et subsides, ainsi que les renouvellements de bourses pour les divers établissements d'enseignement, doivent être adressées à la Mairie, avant le 1er août prochain.

Feuilleton du 29 juin — 37

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

En rentrant dans sa cabine elle avait trouvé son repas, aussi bien préparé que les jours précédents, mais elle était trop énervée pour avoir faim, elle avait trop grande hâte de lancer à la mer la bouteille, cette vulgaire bouteille sèche à l'intérieur, mais qui néanmoins eût pu porter extérieurement l'étiquette d'un cru divin, de la boisson liquide dont s'abreuvent avec ivresse toutes les lèvres humaines : le nectar de l'*Espérance* !

Bientôt, quand par le hublot elle n'aperçut plus que la mer, la mer partout, elle jugea que le moment propice était arrivé ; la nuit était complètement venue, une nuit sans lune, mais bien étoilée.

Ayant tiré du fond de sa couchette le flacon qui contenait la lettre adressée à Victor Verdier, elle sortit sur le pont.

A bord de l'*Ile Volante*, c'était l'heure du repas de l'équipage ; aussi la grande surface plane semblait-elle complètement déserte.

Profitant de cette triple occasion : la mer, la solitude et la nuit, Madeleine en se penchant par-dessus le bastingage, constata que l'on se trouvait bien au-dessus des flots. Elle allait lever le bras en l'air pour lancer la bouteille quand un bruit de pas se fit entendre derrière elle...

Serait-ce Bombosky ? elle crut reconnaître sa silhouette, et de peur de violences elle n'osa pas, tellement la pensée de son ravisseur la glaça de crainte, lancer immédiatement la bouteille pendant qu'il serait présent. Replaçant le flacon sous son bras, en le serrant fébrilement entre son coude et sa taille, elle s'accouda à la balustrade...

Elle vécut ainsi une longue minute d'angoisse. Bombosky ou un surveillant à ses ordres allait-il la faire rentrer ? lui ravirait-on sa précieuse missive ? Et d'inquiétude et d'angoisse, son petit cœur, dans sa poitrine, battait la charge...

Elle eut néanmoins le courage de rester immobile ; l'ombre passa près d'elle sans mot dire : Ce n'était pas Bombosky ! Alors, rassurée, joyeuse, d'autant plus triomphante que sa terreur avait été plus grande, elle lança d'un geste énergique la bouteille par-dessus bord, après avoir déposé sur le goulot un rapide baiser, un baiser porte-bonheur, d'espérance et d'amour.

. . . .

Cinq jours après, l'*Ile Volante*, ayant traversé du Nord au Sud, près de la moitié de l'Afrique en volant au-dessus du Sahara, planait sur les régions du Haut-Oubanghi, couvertes de forêts impénétrables.

Tout l'équipage rassemblé sur le pont regardait un large espace circulaire de plusieurs kilomètres de tour, immense clairière au milieu des arbres, dans laquelle s'élevait une ville d'un étrange aspect.

Bientôt, l'appareil aérien évolua au-dessus de cette cité, puis il stoppa.

Alors commença un mouvement de descente, très lent, très doux ; enfin, après un heurt presque imperceptible, l'*Ile* se posa sur le sol au milieu d'un large espace ménagé au centre de la ville pour son atterrissage.

Mlle Kreuzay qui avait assisté à cette manœuvre en restant dans sa cabine et en la regardant par le hublot, comprit qu'elle était arrivée au terme du voyage.

Quand l'aéronef se fut posé sur le sol, quelques coups furent frappés à sa porte et une voix la pria de bien vouloir sortir.

Fidèle à sa tactique d'obéissance passive aux ordres respectueux et polis qui lui seraient donnés, elle abandonna son appartement de bord et descendit à terre.

Néanmoins, ce ne fut pas sans une secrète angoisse qu'elle quitta le navire volant.

Désormais, elle était encore plus qu'avant à la *merci* de Bombosky et séparée du reste du monde. Si la bouteille ne parvenait pas à sa destination, cette cité mystérieuse et introuvable du centre de l'Afrique, cette ville de Nibilopolis allait devenir sa prison, et sa vie entière s'y écoulerait pleine de tristesse et, qui sait, peut-être y serait-elle vouée à une existence de honte, de violence et de déshonneur qui la forcerait à se tuer ?...

TROISIÈME PARTIE

LA LUTTE SUPRÊME

I

INVENTION SENSATIONNELLE

« Un ingénieur français, du nom de Victor Verdier, vient de s'engager vis-à-vis de son gouvernement à détruire la fameuse *Ile Volante* dont les agissements criminels menacent le monde auquel elle a déjà fait éprouver de cruels désastres.

« M. Verdier qui, jusqu'à présent, a voulu garder secrets les moyens qu'il compte employer pour atteindre son but, a cependant consenti à exposer ses plans devant une commission de savants spécialement réunie par l'Académie des Sciences pour examiner son projet.

« Cette commission a hautement approuvé et estimé réalisable le plan de l'ingénieur.

« Elle a adopté ses conclusions à l'unanimité.

« En conséquence, le gouvernement français a mis, de suite, une somme de cinq millions à la disposition de l'inventeur, somme nécessaire pour couvrir les premiers frais nécessités pour l'exécution de son grand dessein.

« Après une entente entre les divers cabinets d'Europe, d'Amérique et d'Asie qui ont estimé qu'il s'agissait d'un intérêt de salut commun, le monde entier a résolu de s'associer à l'entreprise de M. Victor Verdier et il a décidé d'ouvrir officiellement une grande souscription internationale.

« Les habitants de tout l'Univers sont invités à s'intéresser à cette œuvre. Les banques nationales des divers pays sont chargées de centraliser les fonds et de les faire parvenir en France.

« Chaque gouvernement a décidé, en outre, de souscrire une somme égale à celle consentie déjà par la France ».

Telle était la grande nouvelle reproduite en première page, d'après un communiqué officiel de l'*Agence Havas*, par les grands journaux du monde.

Le lendemain, on apprenait que des sommes considérables avaient déjà été versées. Les souverains et chefs d'Etat ainsi que les divers « Rois » de l'industrie américaine s'étaient inscrits pour des sommes énormes, et au bout d'une semaine, vingt-cinq millions six cent cinquante mille francs avaient été recueillis et transmis au gouvernement français.

Tous les journaux ouvraient des souscriptions ; des concerts et des fêtes s'organisaient.

L'ingénieur Verdier avait donc à sa disposition tout l'argent nécessaire à la mise en œuvre et à l'achèvement de son gigantesque projet.

Les premiers travaux commencèrent aussitôt sur l'immense champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux mis à son entière disposition par le ministère de la Guerre.

Grâce à l'activité des milliers d'ouvriers qu'il put employer journellement, ce vaste terrain fut, en une semaine, entouré d'un triple rang de palissades et un *hall* gigantesque, dépassant en proportions la défunte Galerie des Machines et recouvert en aluminium, fut rapidement édifié.

Nulle ouverture sous l'immense carapace qui brillait au soleil comme un dôme d'argent.

On savait bien quel était le but de cette construction, mais le public aurait été désireux d'avoir quelques détails sur le mystérieux labeur auquel se livraient les milliers de mécaniciens, de constructeurs, de métallurgistes qui s'engouffraient chaque matin dans le « hall d'Issy ».

De nombreuses voitures de transport ne cessaient pendant tout le jour d'apporter des machines de toute sorte, achetées à l'industrie, et qui devaient servir au travail d'ensemble.

En vain les reporters des grands journaux, dans le but de satisfaire la curiosité des lecteurs, avaient-ils cherché à pénétrer dans l'enceinte.

Des mots de passe, des pièces d'identité exigés d'eux, des vérifications rigoureuses les avaient fait éconduire.

Chaque dimanche, une foule considérable ne cessa de défiler autour de la grande carapace d'aluminium « derrière laquelle il se passait quelque chose ».

C'était pour les « gens chics » une distraction que de louer un aéroplane et de venir planer au-dessus du hall d'Issy.

Mais ce « sport » dura peu car il fut interdit, et des aéroplanes militaires réquisitionnés à cet effet vinrent monter la garde autour de l'immense galerie.

Le public fut prévenu que toute machine aérienne qui tenterait de forcer la consigne et de venir planer au-dessus du chantier de construction serait mitraillée impitoyablement.

Les journalistes étaient furieux, mais leur triomphe au Congrès de la Haye les faisait espérer que l'un d'eux remporterait une nouvelle victoire marquant dans les annales du reportage.

Phénomène curieux, la population parisienne, énervée par son séjour dans le sous-sol de la ville et par la menace d'une destruction par l'*Ile Volante*, protestait contre le secret qui enveloppait cette construction. Puisqu'il s'agissait du salut de tous, pourquoi tant de mystère ?

Avide de nouvelles, le peuple voulait par avance connaître les détails de cette machine sur laquelle reposait l'espoir de voir finir le cauchemar de l'*Ile Volante*.

(*A suivre*).

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
93, rue Nationale, Lille